

FONDATION



**DU
PATRIMOÏNE**

**Préserver et
transmettre le
patrimoine naturel**

AG CAUE le 14 mai 2025



1



Un engagement fort au service des paysages et de la biodiversité

Notre vision

Rappel :

Depuis sa création en 1996, la Fondation est investie d'une mission : protéger le patrimoine dans son ensemble – bâti, immatériel, mobilier et naturel.

Une priorité :

Face au enjeux de la transition écologique la Fondation accélère son engagement pour renforcer son impact positif sur l'environnement et en a fait un axe stratégique de développement.

Nos missions :

Forte de son ancrage territorial unique la Fondation accompagne ainsi l'éco-rénovation du bâti ancien, la restauration des parcs et jardins et la sauvegarde des espaces naturels sensibles pour préserver le vivant et le caractère de nos paysages.

Nos outils de financement

Le programme Patrimoine naturel et Biodiversité :

Lancé en 2009, il soutient des projets de lutte contre l'érosion de la biodiversité et le changement climatique

Les collectes de dons :

La collecte de dons permet de fédérer autour des projets et de mobiliser la générosité du public

Le fonds Impact :

Ce fonds permet d'accorder chaque année une aide significative à plusieurs projets à fort impacts sur les territoires, dont un projet à l'impact environnemental majeur.

Le fonds NAture :

Développé en 2024 en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour créer un nouveau modèle économique de financement de la sauvegarde et restauration de la Biodiversité.



2

Un Fonds public-privé pour le patrimoine naturel

FONDATION



DU
PATRIMOÏNE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Une volonté de construire un nouveau modèle économique de la biodiversité



Constat :

- Une biodiversité sous pression
- 45% du PIB régional dépend de la biodiversité
- Des attentes sociétales grandissantes
- Une nécessité d'amplifier les moyens pour la restauration des écosystèmes
- Des risques et opportunités pour les entreprises

FONDATION



DU PATRIMOINE

Un périmètre conforme à l'objet social de la Fondation, qui « contribue à la sauvegarde des éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion »

- Restaurer et renaturer des milieux naturels
- Conserver valoriser les paysages
- Aider à l'acquisition de foncier
- Renforcer des populations d'intérêt patrimonial

Les critères d'éligibilités au fonds NAture

Porteurs de projets : maîtres d'ouvrage uniquement **publics ou associatifs**

Projets éligibles

1- Travaux de restauration ou de sauvegarde d'espaces naturels ayant un impact positif et mesurable sur la biodiversité

2- Dans le cadre de travaux de restauration du bâti ancien d'intérêt patrimonial, aménagements spécifiques permettant l'amélioration de la biodiversité au sein du bâti

3- Acquisitions foncières par des structures gestionnaires reconnues, lorsqu'un **projet de gestion conservatoire** est préalablement défini

Dépenses NON éligibles

Les études seules (i.e. non associées à des travaux de restauration)

Les travaux d'entretien récurrents et l'achat d'équipements seuls

Les coûts de structure de l'association ou de l'organisation (hors frais de fonctionnement et salaires dédiés au projet)

Les actions de valorisation pédagogique seules

Les projets de type « nature en ville » (désimperméabilisation, lots espaces verts d'aménagements urbains, îlots de fraîcheur, micro-forêts, terrassement, sentiers, etc.)

Les projets situés dans des réserves naturelles nationales, réserves nationales de chasse et de faune sauvage, réserves biologiques

Les projets de mise aux normes ou relevant d'une obligation réglementaire

***Nota** : Les projets qui s'intègrent dans une approche globale et territoriale de reconquête de la biodiversité seront privilégiés.*

Impliquer l'ensemble des acteurs pour restaurer les écosystèmes



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Entreprises



Experts
scientifiques



FONDATION



DU
PATRIMOINE

- Un Fonds hébergé par la Fondation du patrimoine
- Une enveloppe de départ apportée par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Fondation du patrimoine, abondée par du mécénat d'entreprises
- Appels à projets pour sélectionner des projets exemplaires, emblématiques
- Un comité de sélection des projets appuyé par un collège d'experts scientifiques et un collège de mécènes.



Porteurs de projets de reconquête de la biodiversité



Calendrier du fonds NAture

NATURE

NOUVELLE-AQUITAINE, TERRITOIRE UNI
POUR RESTAURER NOS ÉCOSYSTÈMES



2024

Jun

Contactez-nous :
fonds-nature@fondation-patrimoine.org

Création du Fonds votée par les élus de la
Région Nouvelle Aquitaine pour 3 ans

Septembre

Mise en place et organisation du fonds

Décembre

Lancement officiel du Fonds Nature lors de la
journée Soltena

2025

27 Janvier

Lancement 1er appel à projets

25 Avril

Clôture premier appel à projets

Jun/juillet

1er comité de sélection et annonce des premiers
lauréats du Fonds NAture



3



**Notre expérience au
travers de quelques
projets emblématiques**

Restauration du système hydraulique de l'île de Malprat (Gironde)

- ▶ **Maître d'ouvrage** : Conservatoire du Littoral
- ▶ **Classement / Protection** : Site du Conservatoire du Littoral /PNR/Natura 2000/ZNIEFF/Site classé/ENS/RAMSAR
- ▶ **Travaux** : Restaurer le fonctionnement hydraulique (écluses, digue) pour améliorer la circulation et la qualité de l'eau, et préserver le site.
- ▶ **Coût de l'opération** : 988 K€
- ▶ **Objectif** : restaurer le système hydraulique, en lien avec le développement durable, en une zone humide naturelle, qui bénéficiera à la faune et la flore locale où l'agriculture participera toujours à la gestion du site.



© Erwan Le Cornec

Restauration écologique d'habitats communautaires du marais d'Orx (Landes)

- ▶ **Maître d'ouvrage** : Conservatoire du Littoral
- ▶ **Classement / Protection** : réserve naturelle nationale, Conservatoire du Littoral, Natura 2000, ZNIEFF I et II, site RAMSAR
- ▶ **Travaux** : Arrachage des ligneux, fauchage et export de la végétation, restauration du fonctionnement hydraulique
- ▶ **Coût de l'opération** : 84 K€
- ▶ **Objectif** : restaurer des milieux naturels menacés par l'assèchement massif opéré au XX^e siècle et la colonisation rapide par les arbres (saule, aulne, etc.).





**Merci pour votre attention
Q&R**

Contacts :

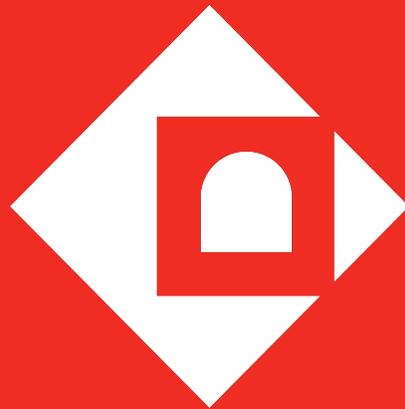
Jean Mortier | Délégué Départemental Landes

Jean.mortier@fondation-patrimoine.org – 06 15 76 62 87

Laurent Baglieri | Directeur de projets Patrimoine naturel et Mécénat – Délégation Aquitaine

laurent.baglieri@fondation-patrimoine.org – 07 45 73 78 57

FONDATION



**DU
PATRIMOÏNE**